

Accueil extrafamilial

Le peuple votera sur un renforcement des crèches

La gauche a récolté suffisamment de paraphes pour son initiative populaire. Elle va la déposer début juillet. Un texte idéal pour booster sa campagne électorale.

Delphine Gasche Berne

Le Parti socialiste a le sourire. Il a déjà récolté - avec le soutien des syndicats - environ 105'000 signatures pour son initiative sur les crèches, plus de deux mois avant le délai imparti. «C'est l'une des initiatives pour lesquelles la récolte a été la plus facile. Les gens venaient d'eux-mêmes vers nous dans la rue. Chacun nous racontait son histoire et ses difficultés à trouver une place pour ses enfants ou ses petits-enfants», explique la conseillère nationale Valérie Piller Carrard, vice-présidente du PS.

C'est un fait, dans certaines communes, il est difficile, voire impossible, de faire garder son enfant dans une structure d'accueil. «Il n'y a pas assez de places. Les listes d'attente s'allongent. Et les coûts sont importants pour les parents, insiste la Fribourgeoise. L'accueil extrafamilial doit devenir un service public.»

Pas question toutefois d'imposer un quelconque mode de garde aux parents. «Chacun est libre de choisir. Mais pour choisir, il faut avoir suffisamment de structures et d'offres», juge la mère de trois enfants. Pas question non plus d'empiéter sur les compétences des cantons et des communes, généralement responsables de ces questions. «La Confédération apporte seulement un soutien subsidiaire.»

Lanterne rouge

Concrètement, que veut l'initiative? Une place, adaptée aux horaires des parents, devrait être créée pour chaque enfant. Et ce jusqu'à la fin de l'école primaire. Le personnel accompagnant devrait, lui, bénéficier de bonnes conditions de travail et salariales.

Niveau finances, la Confédération prendrait à sa charge deux tiers des coûts. La Suisse est la lanterne rouge européenne dans le domaine, critique le PS. Seul 0,1% du produit intérieur brut



Mettre ses têtes blondes à la crèche coûte parfois bonbon. Le PS veut y remédier. KEYSTONE

«L'accueil extrafamilial doit devenir un service public.»



Valérie Piller Carrard,
conseillère nationale (PS/FR)

«Quand on paie des impôts, on s'attend à obtenir des services en retour.»



Philippe Nantermod,
conseiller national (PLR/VS)

(PIB) est consacré à l'accueil en crèche pour la tranche d'âge de 0 à 3 ans. Contre 0,8% en moyenne dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Pour le reste du montant, les cantons pourraient faire participer les parents. Mais leur contribution ne devrait pas dépasser 10% du revenu imposable.

À droite, on ne réfute pas la nécessité d'agir. Mais bien la voie empruntée. «C'est quand même

marrant! Les cantons font des bénéfices magistraux et la Confédération devrait faire leur travail. Quand on paie des impôts, on s'attend à obtenir des services en retour», réagit le vice-président du PLR, Philippe Nantermod (VS).

Et le conseiller national valaisan de souligner que les départements des actions sociales sont souvent en mains socialistes dans les cantons. «Qu'attendent-ils pour agir? C'est comme avec l'initiative pour les soins (ndlr: acceptée par le peuple et les cantons fin 2021). Beaucoup de ministres de la Santé ont soutenu l'initiative, qui leur imposait simplement de mettre en œuvre des mesures dont ils avaient déjà la maîtrise. C'est du marketing politique.»

Autre projet en cours

Sous la Coupole, le débat bat déjà son plein. La Commission de l'éducation du National a élaboré son propre projet. Elle propose d'aider les parents à payer leurs factures de crèche et de soutenir les cantons dans la création de places. Une enveloppe de 770 millions de francs a été approuvée par la Chambre du peuple.

L'initiative sur la table n'est-elle pas redondante? «Même si un consensus semble se dessiner, il n'est pas sûr que le Conseil des États approuve le projet. L'initiative a pour but de maintenir la pression politique, estime Valérie Piller Carrard. Notre proposition est aussi beaucoup plus ambitieuse.»

Reste que les mesures proposées auront un coût, que les initiateurs chiffrent à plusieurs centaines de millions de francs. Où trouver un tel montant en période de disette? «C'est un investissement pour l'ensemble de la société, répond la vice-présidente du PS. Aujourd'hui, ce montant est payé par les femmes qui doivent réduire leur temps de travail. Cela a un impact négatif sur leurs revenus et plus tard sur leurs rentes. Changer cela, c'est agir concrètement pour l'égalité et pour les familles.»

L'initiative tombe au bon moment pour le PS. En la déposant début juillet, il pourra se profiler sur l'un de ses sujets de prédilection, à savoir la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, au plus fort de la campagne électorale. Le parti avait déjà planté quelques jalons avec son initiative sur les primes, débattue au parlement, et celle pour un fonds climat, en cours de récolte de signatures.

Reste à savoir si le peuple suivra. Le texte sur les crèches ne fait même pas l'unanimité dans les milieux de la petite enfance. La Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant ne la soutient pas, jugeant que le développement optimal des enfants n'a pas été suffisamment pris en compte. Le projet de commission pourrait aussi avoir du mal à passer. En 2013, un élargissement de l'offre de garderie avait été recalé par le peuple.